d'une famille de huit. Neveu du cardinal Bruchesi, archevêque de Montréal. — Mlle Germaine Bruchesi, sœur du précédent. — Dr Roma Amyot. — MM. l'abbé Alfredo Bossac, d'une famille de 11 enfants, Aumônier honoraire de Rome. Originaire de Nicolet, petite ville de la province de Québec. Sulpicien, futur professeur au Séminaire de Montréal. — Ephège Zoël, docteur ès-sciences de l'Université de Fribourg. Chimiste; a découvert récemment « l'hématose synthétique du bois ». Famille de Québec. — Dr Sylvio Cayen, d'une famille de 6 enfants. Attaché à l'Hôpital Saint-Michel-Archange de Québec. Est marié, est fils d'agriculteur, proche parent du ministre de l'Agriculture. — Dr Feu Coupartin, étudie la chirurgie; d'une famille de 7 enfants, une sœur religieuse, un frère Père Blanc d'Afrique (Cardinal Lavigerie). — Edouard Cameron, professeur de français à l'Ecole Normale du Nouveau Brunswick (ancienne Acadie française); d'une famille de 12 enfants, dont il est l'aîné. — Lionel Desjardins, d'une famille de 8 enfants. Ingénieur chimiste, entomologiste, attaché au Ministère de l'Agriculture de la province de Québec. — Jean-Marie Gauvreau, professeur à l'Ecole Technique de Montréal; d'une famille de 9 enfants; fils d'un médecin de Montréal. — Docteur C.-E. Hébert. Fils d'un industriel canadien; étudie à Paris la médecine légale. — Mgr J.-B. Jobin. — Dr J.-B. Jobin, fils d'un professeur de l'Université Laval de Québec; d'une famille de 8 enfants. Etudie la médecine et la bactériologie. — Jules Labarre, chimiste, d'une famille de 10 enfants. — Dr Hervé Lachanté, d'une famille de 7 enfants. Etudie la radiumthérapie. — R.P.G. Lamarche, d'une famille de 13 enfants. Licencié ès-lettres (Sorbonne), clerc de Saint Viateur, étudiant de l'Université de Louvain, futur professeur au Collège de Joliette.

Dr et Mme Narel Lavergne, d'une famille de 9 enfants, étudie la chirurgie. — Paul Lavoie, avocat au barreau de Québec; d'une famille de 5 enfants; journaliste. — Mlle Marguerite Lemieux, d'une famille de 6 enfants; étudie les arts décoratifs, fille d'un architecte. — Paul Lemieux, architecte, élève de l'Ecole des Beaux-Arts de Paris. — Henri Letondal, marié, journaliste, dessinateur, violoncelliste, fils du directeur du Conservatoire de Québec. Sa mère est fille de J.-B. Rolland, fondateur des Usines du « Papier Rolland » et conseiller législatif au Parlement de Québec. — Dr Arthur Magnan, d'une famille de 7 enfants; chirurgien. — Dr et Mme A Mignault, chargé du service d'obstétrique à l'Hôpital Saint-Vincent-de-Paul de Sherbrooke. — Mlle Simone Parent, d'une famille de 7 enfants; fille de l'ancien premier ministre de la province de Québec. Sœur d'un député à la Chambre fédérale d'Ottawa. — Marcel Parizeau, architecte, élève de l'Ecole des Beaux-Arts, fils d'un professeur de l'Université de Montréal, vice-doyen de la Faculté de Médecine. — Adrien Pouliot, père de 9 enfants, lui-même d'une famille de 12 enfants. Fils d'un navigateur professeur de mathématiques à l'Université Laval.

Arthur Robert, de Montréal, d'une famille de 12 enfants, étudie les sciences sociales. — Jean Saucier, docteur en médecine, marié, secrétaire général du Cercle des Etudiants Canadiens de Paris. — Abbé Arthur Sideleau, licencié ès-lettres de la Sorbonne, d'une famille de 10 enfants. — Docteur Pierre Smith, Canadien français malgré son nom anglais. Etudie la chirurgie, d'une famille patriarchale. — Abbé Thibaut, né aux Etats-Unis d'une famille franco-américaine, fils d'industriel, docteur en philosophie, étudie les sciences en Sorbonne. Sulpicien, futur professeur au petit séminaire de Montréal. — Mlles Cécile et Alice Turgeon, d'une famille de 6 filles de l'honorable Turgeon, juge de la Cour supérieure de la Province de Saskatchewan, ancien ministre dans le Gouvernement de cette province de l'Ouest Canadien. — Fernand Vaillieux, de Québec, d'une famille de 6, poursuit à Paris des études de licence ès-lettres.

LE BANQUET DE LA DÉLÉGATION CANADIENNE A TOURCOING

Roubaix et Tourcoing se préparent à recevoir la délégation canadienne de passage dans nos deux villes, avec cette générosité dans l'accueil qui est bien celle de notre race flamande.

L'Union des Familles Nombreuses de Tourcoing a organisé pour dimanche, à 13 heures, un banquet destiné à honorer à la fois la famille canadienne et la famille du Nord, deux puissants rameaux provinciaux de la même souche, au moins de notre même sol de France.

Tourcoing a eu, après la guerre, un banquet des « As » qui a marqué dans notre histoire locale.

Ce n'est pas seulement sur les champs de bataille que nous sommes prodigues de notre sang. Les chefs de famille nombreuse ne sont-ils pas, au milieu de la couronne de leurs enfants, comme des « as » aussi, dont le mérite obscur est inappréciable. Ne les a-t-on pas appelés les « hardis aventuriers de la vie moderne »?

Nul doute que le banquet de dimanche ne laisse une trace profonde dans les esprits et dans les cœurs, car il veut honorer ce à quoi nous sommes le plus attachés: nos traditions locales et familiales et les étrangers — si l'on peut employer ce mot — qui s'inspirèrent de traditions analogues aux nôtres.

C'est une belle fête en perspective.

A l'Union des Chambres de Commerce maritimes et des ports français

Paris, 4 mai. — L'Union des Chambres de commerce maritimes et des Ports français vient de tenir sa réunion mensuelle, sous la présidence de M. Chaumet.

Elle a pris connaissance des modifications apportées par la Commission des douanes de la Chambre à la loi de douanes proprement dite, déposée par le Gouvernement.

L'Union a adopté, à l'unanimité, un projet de résolution invitant le Gouvernement à n'engager la discussion devant la Chambre, qu'au moment où les intéressés auront eu connaissance des modifications apportées au tarif par la Commission des douanes.

M. Barrès, président de la Chambre de Commerce de Bordeaux, a signalé que le ministre des Travaux publics envisage la création de nouveaux tarifs spéciaux, extrêmement réduits, favorisant le transport par fer des charbons provenant des mines du Nord et du Pas-de-Calais à destination des ports de la Manche.

M. Barrès estime que rien ne serait plus dangereux pour les ports maritimes et pour les industriels de la région de l'Ouest, que l'application des nouvelles mesures envisagées.

Le jour où les charbons étrangers ne pourraient plus arriver dans cette région, les houillères du Nord et du Pas-de-Calais, maîtresses du marché, pourraient procéder à d'importants relèvements de prix, qui auraient pour effet la disparition des industries métallurgiques de l'Ouest au profit des industries du Nord et du l'Est.

Il convient, d'autre part, de redouter que les réductions des importations des charbons anglais n'aient pour conséquence de diminuer très sensiblement les exportations françaises à destination de l'Angleterre.

Une rixe sanglante à Annappes

UN CHEMINOT, ATTAQUÉ PAR UN DE SES ANCIENS VOISINS LE BLESSE A COUPS DE REVOLVER

L'agresseur et sa victime sont arrêtés

La petite commune d'Annappes a été mise en émoi par une scène sanglante qui s'est déroulée dans la nuit de mardi.

Un nommé Louis Renties, âgé de 38 ans, tenait l'an dernier, à Annappes, non loin de la gare, un estaminet à l'enseigne: « Au rendez-vous des Cheminots », 4, rue de la Station. D'après la rumeur publique, sa femme, née Germaine Lecocq, entretenait des relations trop suivies avec un voisin, M. Adolphe Parent, 54 ans, employé de chemin de fer à la gare de Fives, habitant au n° 10 de la rue.

Louis Renties en avait été probablement averti, car, au début du mois de septembre dernier, une violente dispute éclata entre les époux et, à la suite de cette querelle, le cabaretier mit son épouse à la porte.

Après le départ de sa femme, Louis Renties qui exerçait, d'autre part, la profession de monteur en fours, cédait son estaminet et, à son tour, allait demeurer à Lille, rue de Trévise.

Dès lors, il poursuivit d'une haine implacable son ancien voisin qu'il accusait de poursuivre des relations avec Germaine Lecocq.

INSULTES ET MENACES

A maintes reprises, il se rendit à Annappes. Se tenant dans les parages de la rue de la Station, il guettait Adolphe Parent et, lorsqu'il l'apercevait, ne manquait pas de l'insulter grossièrement, proférant des menaces à son adresse et allant jusqu'à le frapper, de sorte que le cheminot avait été obligé de porter plainte, à trois reprises différentes, à la gendarmerie de Roubaix qui, trois fois, dut se déplacer pour enquêter.

Il y a quelque temps, Renties s'introduisit dans la maisonnette de l'employé de chemin de fer, en franchissant la barrière du jardinet se trouvant derrière le logis. M. Parent, qui vit seul, était absent; son ennemi en profita pour fouiller tous les meubles. A ce moment, le cheminot rentra chez lui; Renties l'injuria de nouveau et demanda où se trouvait sa femme. N'obtenant pas de réponse satisfaisante de la part de l'employé, il le frappa violemment et une lutte s'ensuivit entre les deux hommes. Au cours de la dispute, M. Parent eut le pouce gauche cassé.

Il s'adressa donc à la gendarmerie, une fois de plus. A la suite de cette plainte, Renties avait été poursuivi et devait comparaître devant le tribunal correctionnel de Lille, le 13 mai prochain.

Renties allait chercher, une nouvelle fois, à rencontrer son rival.

AVANT LE DRAME

Durant tout l'après-midi de mardi, Renties se tint aux aguets aux environs du domicile de Parent. Il passa plusieurs heures à l'estaminet « Au Rendez-vous des Cheminots », son ancienne demeure. A la chute du jour, le monteur en fer quitta le café un peu éméché. Des habitants du quartier le rencontrèrent ensuite se dirigeant vers la station de chemin de fer. Mais Renties, contrairement à ce qu'il avait déclaré en sortant du « Rendez-vous des Cheminots », ne prit pas le chemin de fer pour Lille. Sans se faire remarquer des quelques personnes circulant encore à cette heure dans les sombres rues de la petite localité, Renties se rendit à l'arrêt du tramway G et guetta, avec patience, celui à qui il voue une haine à mort.

Son attente ne fut pas déçue. En effet, par la dernière voiture venant de Lille, Parent, qui avait terminé son travail à 10 heures, revint à Annappes. A sa descente du tramway, le cheminot prit rapidement le chemin de son domicile.

UNE LUTTE SUIVIE DE COUPS DE FEU

A l'instant même où le cheminot, après avoir ouvert la porte de sa maison, se disposait à entrer dans le couloir, Renties, en un bond, fut sur lui et le saisit par derrière. Une lutte terrible s'engagea entre les deux rivaux. Parent réussit à se dégager, puis, estimant qu'il se trouvait en état de légitime défense, fit usage de son revolver de 6 m/m 35 qu'il était parvenu à prendre dans sa poche.

A trois reprises différentes, il fit feu contre son adversaire; les deux premières balles, tirées un peu au hasard, se perdirent, mais la troisième atteignit Renties au côté gauche.

Le blessé poussa un cri de douleur, puis battit rapidement en retraite. Une fois, dans la rue et hors d'atteinte, il domina la douleur de sa blessure pour exprimer encore son impuissance et sa haine:

« Tu m'as blessé, bandit. Je ne porterai pas plainte, mais sache bien que j'aurai ta vie, coûte que coûte, et que je te réduirai en cendres! »

LE CHEMINOT SE CONSTITUE PRISONNIER

Après s'être débarrassé de son adversaire, Parent s'enferma chez lui et se coucha. C'est seulement le lendemain, mercredi, à 6 h. du matin, qu'il songea à aviser le garde-champêtre. Ce dernier, après une rapide enquête, qui lui révéla la gravité des faits, mit au courant la gendarmerie de Roubaix, qui envoya immédiatement sur place l'adjudant Blanchart et les gendarmes Chelet, Delvoye et Leprête.

A LA POURSUITE DU COUPABLE

Dès leur arrivée, les enquêteurs s'assurèrent de la personne du cheminot et procédèrent à son interrogatoire.

Ajoutons, pour terminer, que Parent a été mis en état d'arrestation et conduit à Roubaix, en attendant d'être transféré au Parquet de Lille. Il est probable que son arrestation ne sera pas maintenue s'il est établi qu'il se trouvait en cas de légitime défense.

ON RETROUVE LE BLESSÉ

C'est seulement tard dans la soirée que les enquêteurs retrouvèrent Renties. Après sa fuite, ce dernier s'était rendu à Lille à pied et avait regagné son domicile, carrière Delporte, n° 17, à Hellemmes, adresse qu'ignoraient Parent et les gendarmes.

En arrivant à ce domicile, Renties avait fort heureusement été rencontré par un voisin qui, ayant vu ses blessures et son état, avisa mercredi matin le garde-champêtre d'Hellemmes.

Ce dernier se rendit aussitôt auprès du blessé, en compagnie du docteur Desoutter, qui constata que Renties portait une profonde blessure sous le sein gauche. Il le fit transporter d'urgence à l'hôpital St-Sauveur où il fut examiné à nouveau.

La balle de revolver s'est logée dans la région du cœur, sans atteindre aucun organe principal. Sauf complications, la vie du blessé ne semble pas menacée.

UN AUTRE SON DE CLOCHE

A l'hôpital, Renties a pu subir un premier interrogatoire. Voici en substance ce qu'il a déclaré:

Je me suis rendu mardi, à 2 h., à Annappes, afin d'y rencontrer ma femme, qui vit avec un de mes anciens voisins le cheminot Parent. J'espérais pouvoir avoir une explication et je ne nourrissais aucun mauvais dessein. Quand je me suis trouvé à quelques mètres du domicile de Parent, ce dernier, qui se trouvait dans la rue, m'a aperçu. Il s'est immédiatement porté à ma rencontre, puis sans dire un mot, a braqué sur moi un revolver et a fait feu à trois reprises. Il s'est ensuite réfugié chez lui, m'abandonnant à mon sort.

LE JUBILÉ DE M. BRIAND

Les félicitations britanniques

Paris, 4 mai. — M. Briand a reçu ce matin lord Crewe, ambassadeur d'Angleterre, venu lui exprimer les félicitations de sir Chamberlain à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de son entrée dans la vie politique.

Lord Crewe a apporté également à M. Briand, de la part de sir Chamberlain, l'expression renouvelée d'une intime et affectueuse confiance, qui n'a cessé d'assurer la plus heureuse collaboration diplomatique entre la France et l'Angleterre.

LES DETTES DE GUERRE

Une note de l'Angleterre aux Etats-Unis

Londres, 4 mai. — On croit savoir que le gouvernement britannique a adressé aux Etats-Unis, une note concernant les dettes de guerre.

Le texte en sera publié demain jeudi.

On croit que la note est le résultat de la controverse Churchill-Mellon, qui a été provoquée par la déclaration de M. Mellon, selon laquelle l'Angleterre recevait de ses débiteurs continentaux plus qu'elle ne payait aux Etats-Unis au titre de sa dette de guerre.

La note reproduit la correspondance échangée à ce sujet.

Le tableau des indices du coût de la vie

Paris, 4 mai. — Le ministre du Travail communique le tableau des indices du coût de la vie au 31 mars 1927, établi à l'aide des évaluations des Commissions régionales, départementales ou locales du coût de la vie.

Variations de prix de treize denrées par région:

Premier trimestre 1926: 1. France entière, 503; 2. Nord, 520; 3. Est, 492; 4. Sud-Est, 505; 5. Midi, 495; 6. Ouest, 484; 7. Alsace-Lorraine, 515.

Quatrième trimestre 1926: 1. 547; 2. 660; 3. 637; 4. 658; 5. 633; 6. 626; 7. 665.

Premier trimestre 1927: 1. 586; 2. 601; 3. 566; 4. 595; 5. 579; 6. 570; 7. 590.

Le lancement du « Suffren »

Un télégramme du Président de la République

Paris, 4 mai. — Le Président de la République, à propos du lancement du « Suffren », a adressé à M. Leygues, le télégramme suivant:

« En vous remerciant de m'avoir annoncé l'heureux lancement du croiseur « Suffren », dont la mise à flot fait le plus grand honneur à la marine française, je vous prie de transmettre mes félicitations à tout le personnel du port de Brest, qui a contribué à la construction de cette belle unité. »

COUR D'ASSISES DU NORD

LE MINEUR JAEN

QUI, A BRUAY-SUR-ESCAUT, TUA A COUPS DE REVOLVER L'ESPAGNOL CAGIAO est acquitté

Dans la courant de janvier 1926, un jour que Jaen, ouvrier mineur, à Raismes, avait invité son compatriote Morello à prendre une consommation, un autre Espagnol appelé Cagiao, insinua à Morello, sans pouvoir être entendu de Jaen, que ce n'était pas pour lui que ce dernier se montrait camarade, mais pour sa femme. Informée de cette insinuation, Mme Morello s'en ouvrit à Jaen et elle lui interdit l'entrée de sa maison. Vexé d'avoir été soupçonné, Jaen rechercha l'auteur de la méfiance et convaincu que ce ne pouvait être que Cagiao, il résolut de lui demander des explications. Celles-ci furent le point de départ de dissentiments profonds entre les deux hommes, qui se querellèrent plusieurs fois, notamment le 19 février 1926, date à laquelle Jaen dit à Cagiao: « Lundi tu ne viendras pas travailler, car tu seras tué! »

Le 21 février, Cagiao qui était ivre, alla trouver Jaen et l'interpella en termes grossiers, celui-ci braqua sur lui un revolver, Cagiao brandit un couteau ouvert, mais ne put s'en servir, car l'accusé tira trois coups de revolver, dont le dernier presque à bout portant; Cagiao s'effondra, il était mort.

L'accusé prétend s'être trouvé en état de légitime défense. Il n'a pas d'antécédents judiciaires.

L'INTERROGATOIRE

Le Président Mirande demande à l'accusé comment il se fait qu'il était porteur d'un revolver le jour du crime, et si c'était dans l'intention de tuer Cagiao; il répond qu'il en avait toujours un en poche pour se défendre en cas d'attaque, et qu'il a été poussé au crime par l'attitude agressive de sa victime.

LES TÉMOINS

M. Klein, adjudant de gendarmerie, déclare qu'il n'y a pas souvent d'agressions dans la région de Bruay, mais que les étrangers sont fréquemment porteurs de revolvers et de couteaux.

Les autres témoins confirment l'exposé de l'accusation.

LE REQUISITOIRE ET LA PLAIDOIRIE

M. Vermullen, substitut général, s'efforce de démontrer que l'accusé a agi sous une impulsion qu'il aurait pu réprimer; son réquisitoire est emprunt d'une certaine modération et il ne s'oppose pas à l'admission de circonstances atténuantes en faveur de Jaen.

Jaen est défendu par Me Millot, du barreau de Valenciennes.

L'avocat plaide la légitime défense.

LE VERDICT

Le jury a répondu « Non » à toutes les questions. Jaen est acquitté.

LA TENSION ITALO-SERBE

Un incident de frontière: Il y aurait 5 morts

Berlin, 4 mai. — On mande de Belgrade au « Tageblatt », qu'un incident de frontière se serait produit entre Italiens et Yougo-Slaves, près du village de Juens, aux environs de Radeku.

Un poste frontière serbe serait entré en collision avec un détachement de milice italienne. Il y aurait en tout cinq morts. Les milieux officiels déclareraient ne pas être au courant de semblable incident.

La création d'un port franc bolchevique à Venise

Berlin, 4 mai. — Un télégramme du Budapest au « Tag », affirme que des négociations ont lieu entre Rome et Moscou, en vue de la création, à Venise, d'un port franc bolchevique, destiné en première ligne au commerce des céréales. Ce port franc serait attaché à un comptoir de vente.

Les négociations seraient sur le point d'aboutir. Les milieux diplomatiques prétendraient qu'il s'agirait d'un nouveau coup de l'Italie contre la Yougo-Slavie, dont on voudrait atteindre de la sorte le commerce des céréales dans la Méditerranée.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ASSISTERA A LA FINALE DE LA COUPE DE FRANCE DE FOOTBALL

Paris, 4 mai. — C'est dimanche prochain que se disputera au stade de Colombes, entre l'Olympique de Marseille et l'Union Sportive de Quevilly, la finale de la Coupe de France, la grande épreuve nationale de football organisée par la Fédération Française de Football-Association.

Invité par les organisateurs à honorer de sa présence cette manifestation, M. Doumergue se rendra dimanche après-midi, au stade de Colombes, où il sera accompagné par M. Bokanowski.

LES ACCIDENTS DE LA ROUTE

Deux auto-camions entrent en collision Une femme est tuée

Lorient, 4 mai. — Deux camions automobiles d'une entreprise de scierie de Corbierre, sont entrés en collision en cherchant à se doubler et ont renversé la voiture de Mme Ulliac, âgée de 40 ans, marchande de poisson, mère de plusieurs enfants.

Mme Ulliac, la poitrine écrasée, est morte peu après à l'hôpital où on l'avait transportée. Sa fillette qui l'accompagnait, n'a eu que des contusions.

Un cycliste tué par une auto volée Le chauffeur est en fuite

Paris, 4 mai. — Une auto renversait et tuait sur le coup M. Emile Boyard, demeurant 16, passage Henriot, à Courbevoie, et l'écraseur, sans s'occuper de sa victime, disparaissait dans la nuit.

L'auto a été retrouvée abandonnée dans l'île de la Jatte; l'enquête a révélé que cette voiture avait été volée devant le numéro 40 du boulevard Maillot. Sur les coussins, des empreintes ont été relevées par le service de l'Identité judiciaire.

Les crimes d'Escoubas

L'ASSASSIN PRÉSUMÉ du CHEMINOT BOCQUET EST TRAHI PAR SA COMPLICE

Celle-ci le dénonce formellement comme ayant commis trois actes de banditisme :: à Lille, Lomme et Prémesques ::

Escoubas, ce dangereux repris de justice qu'un voleur de ses anciens amis a déjà dénoncé comme étant l'auteur de l'horrible crime de la cour du Lion-d'Or, à Lille, vient d'être à nouveau trahi et, cette fois, par sa présumée complice dans l'assassinat du cheminot Bocquet, la femme Poulaléon.

Cette dernière, contrainte à dire la vérité devant les magistrats qui la serraient de près, a indiqué que son ancien ami avait commis trois actes de banditisme.

UN INTERROGATOIRE DIFFICILE

On sait que dès la reprise de l'instruction de l'affaire criminelle de la cour du Lion-d'Or, M. Sales, commissaire aux délégations judiciaires, avait envoyé à Saint-Quentin deux inspecteurs, avec mission d'interroger la femme Poulaléon, ancienne amie d'Escoubas. Cette femme purgeait, à la prison de St-Quentin, une peine de prison encourue pour vol.

Au début de l'interrogatoire, les policiers se heurtèrent au mutisme de Poulaléon qui, ensuite, fournit au sujet du crime du Lion-d'Or un alibi qui ne coïncidait nullement avec celui fourni par Escoubas.

Ces contradictions lui étant soulignées, la prisonnière en vint à vouloir donner des preuves de sa bonne foi et c'est alors qu'elle trahit son complice: « Je ne suis pour rien dans le crime de la cour du Lion-d'Or, affirma-t-elle, et je ne sais si Escoubas est l'auteur de cet assassinat, mais je puis vous faire connaître les secrets qui m'ont été confiés par mon ancien ami. Escoubas m'a dit qu'il avait commis trois cambriolages à Lille, à Lomme et à Prémesques. »

La femme Poulaléon a fourni des détails, qui ont été vérifiés au cours d'une enquête menée par la brigade mobile. Il en ressort qu'elle n'a point menti, tout au moins pour tout ce qui ne concerne pas l'affaire du Lion-d'Or, car pour ce crime, il est maintenant prouvé qu'elle a dissimulé tout ou partie de la vérité.

Dans un avenir prochain, les deux complices, Escoubas et Poulaléon, seront mis en présence et il se peut que cette confrontation fasse ressortir les preuves de leur culpabilité dans le meurtre de Bocquet.

TROIS ACTES DE BANDITISME

Dès maintenant, les faits relevés par la femme Poulaléon ont été vérifiés. Il s'agit d'un attentat à Lille, rue Philippe-de-Comines, chez M. Delevoye. La seconde affaire se serait passée à Lomme, le mardi 27 janvier 1925, à 7 heures du matin. Escoubas, avec plusieurs complices, aurait pénétré dans un logement, au n° 8 d'une cité ouvrière, logement occupé par les époux Duriez-Delcourt. Escoubas aurait pénétré dans la maison en l'absence des époux Duriez et avant de fouiller la maison de fond en comble, aurait ligoté un des enfants Duriez, une fillette de dix ans, la petite Léonie. Comme celui de la rue Philippe-de-Comines, cet acte de banditisme demeura impuni.

Sur le troisième méfait qu'aurait commis Escoubas, la justice ne possède encore que peu de renseignements, d'autant que Poulaléon n'avait pu fournir à ce sujet que de vagues indications. Elle a déclaré qu'à Prémesques, son ami s'était introduit dans l'église et avait réussi à y voler un reliquaire.

LES DRAMES

UN TRÉPANÉ DE LA GUERRE TUE SA MÈRE DANS UNE CRISE DE DÉMENCE

Toulouse, 4 mai. — M. Auguste Vedel, propriétaire à Guignard, commune de Broze (Tarn), trépané de guerre, a tué sa mère, âgée de 80 ans, en la frappant à coups redoublés de hachoir.

La gendarmerie, prévenue, se mit à la recherche du meurtrier qu'elle trouva dans une prairie. A l'approche de la maréchaussée, Vedel s'élança sur le gendarme Gaillbert pour le frapper, mais ce dernier esquivant le coup, saisit Vedel à bras-le-corps et le maîtrisa.

Après les constatations d'usage, le maire de Broze a fait transporter Auguste Vedel à l'asile d'aliénés du Bon-Sauveur.

UN VALET DE FERME TUE UNE JEUNE FILLE QUI REFUSAIT DE L'EPOUSER

Moulins, 4 mai. — Les époux Dufour, qui exploitent le domaine de Biot, avaient comme domestiques une jeune fille, Marguerite Momet, âgée de 21 ans, et un jeune homme, Claudius Barret, âgé de 20 ans.

Depuis un an, Barret poursuivant la jeune fille de ses assiduités, et il y a six mois l'avait demandée en mariage.

La cérémonie devait avoir lieu ce mois-ci.

Cependant, il y a quinze jours, la jeune Momet prévint son fiancé qu'elle avait changé d'idée.

Barret tenta une nouvelle démarche, mais la jeune fille ne voulut pas revenir sur sa décision.

Vers 17 h., Marguerite Momet était abattue d'un coup de fusil. Le meurtrier s'est constitué prisonnier.

UN MARI TUÉ PAR SA FEMME AIDÉE D'UN AMI

Montauban, 4 mai. — La femme Elodie Cezerac, 27 ans, était sortie pour rejoindre son ami, Ferdinand Gaubert, domestique de ferme. Son mari, Albert Cezerac, âgé de 32 ans, propriétaire à Saint-Jean-du-Bouzet, qui avait des soupçons, vint à leur rencontre, leur reprocha vivement leur conduite et menaça Gaubert. Ce dernier étourdit Cezerac d'un coup de poing, puis, aidé de son amie, l'assomma contre un tas de pierre, et, comme il donnait encore signe de vie, ils l'étranglèrent et le transportèrent dans son étable, afin de faire croire qu'il avait été tué par ses bœufs. Les deux criminels ont avoué leur forfait. Ils ont été écroués à Montauban.

LE BILAN DE LA CATASTROPHE D'EVERETTSVILLE

148 victimes

Londres, 4 mai. — Un message Central News de New-York, revenant sur la catastrophe minière d'Exerettsville, annonce que 70 cadavres ont été ramenés jusqu'ici à la surface. On craint que 78 autres ne soient restés au fond du puits.

Une collision de trains en Espagne

Deux morts et plusieurs blessés

Madrid, 4 mai. — Les journaux annoncent de Séville que le train express d'Andalousie, qui se dirigeait sur Madrid, a tamponné, à son entrée en gare de Palma del Rio, un train de marchandises, quelques minutes après que le train ramenant à Madrid la Famille royale eut dépassé cette gare. On compte deux morts et quelques blessés. De nombreuses personnalités de retour des fêtes de Séville, se trouvaient dans l'express. Toutes sont saines et sauves.

EN CHINE

La marche des armées mandchoues sur Hankéou

Pékin, 4 mai. — Les troupes de Moukden, qui marchent sur Hankéou, ont fait prisonniers cinq généraux de brigade dissidents, qui ont été amenés à Pékin pour jugement. 4.000 soldats ont été pris.

Tchang Tso Lin a fait fermer toutes les sociétés secrètes de Pékin et arrêter leurs chefs.

La dissolution des sociétés secrètes

Pékin, 4 mai. — Tchang Tso Lin a fait dissoudre toutes les sociétés secrètes et arrêter leurs chefs.

La veuve de Sun-Yat-Sen victime d'un attentat

Pékin, 4 mai. — Le bruit court que Mme Sun Yat Sen a failli être assassinée à Hankéou et qu'elle a été blessée de plusieurs coups de revolver.

DANS LES AIRS

Un avion militaire se brise Le pilote est sauvé grâce à son parachute. l'observateur est tué

Nancy, 4 mai. — Un avion appartenant au 21e d'aviation s'est brisé en deux près d'Hagondange. Le sergent Joly, qui pilotait l'appareil, a pu se sauver, grâce à son parachute, mais l'observateur, le lieutenant Olivier, s'est écrasé sur le sol, la ceinture de son parachute n'étant pas attachée.

Quatorze heures de vol sur avion sans moteur

Berlin, 4 mai. — Selon un télégramme de Rositten (Prusse Orient.), l'Allemand Schultz aurait exécuté, sur un avion sans moteur, un vol d'une durée de 14 heures 8 minutes, battant ainsi le record du monde à voile détenu jusqu'ici par un Français avec 10 heures 19 minutes.

Un aviateur militaire anglais est tué

Londres, 4 mai. — Un aéroplane militaire s'est écrasé sur le sol, près de Dugby. L'officier pilote est mort des suites de ses blessures.

Ce nouveau décès porte à 18 le nombre des aviateurs anglais morts dans ces accidents d'aviation survenus en Angleterre depuis le 1er janvier 1927.

Un violent incendie dans une filature de lin à Lomme

Plusieurs millions de dégâts

Un incendie d'une extrême violence s'est déclaré mercredi, vers 17 heures, dans un groupe de bâtiments de la filature Charles Jeanson, à Lomme et a détruit en quelques heures un important approvisionnement en lin et en étoupe.

Les pompiers de Lomme, aussitôt prévenus, arrivèrent, puis, peu après, les sapeurs-pompiers de Lille venaient en renfort.

Les ouvriers, qui venaient de quitter le travail, prêtèrent main-forte pour évacuer des marchandises qui se trouvaient dans un bâtiment voisin. Le magasin de lin où s'était déclaré le sinistre a été rapidement la proie des flammes; il n'en subsiste que l'armature en ciment-armé. Il ne fallut pas moins de deux heures pour écarter tout danger.

Il n'y aura point de chômage.

LE SACRE DE Mgr CHAMBON nouvel archevêque de Tokio

Paris, 4 mai. — Ce matin a eu lieu, en la chapelle du Séminaire des missions étrangères, la cérémonie du sacre de S. G. Mgr Chambon, nouvel archevêque de Tokio.

LE PRIX DU LAIT BAISSE.... A PARIS

Paris, 4 mai. — La Commission de surveillance des prix a examiné ce matin la question du lait. Sur les instances de M. le Préfet de police, les représentants des producteurs ont accepté de ramener, à partir du 8 mai, le prix du litre de 1 fr. 60 à 1 fr. 40.

DERNIÈRE HEURE

LA CONFÉRENCE ÉCONOMIQUE INTERNATIONALE DE GENÈVE

Genève, 4 mai. — La Conférence, sans perdre de temps, a commencé la discussion générale par quoi doivent être abordés les travaux inscrits à l'ordre du jour.

Selon M. Tassos, délégué suédois, la question fondamentale est la suivante: Rechercherra-t-on une collaboration économique dans des accords ayant pour but de restreindre la production, ou bien espérera-t-on unir toutes les nations en vue d'augmenter la production mondiale? Pour l'orateur, les monopoles sont néfastes et il a terminé en souhaitant que cette conférence soit en quelque sorte la conférence du désarmement économique.

Après lui, le comte Bonin Longare, au nom de la délégation italienne et M. Walter Runciman, au nom de la Chambre de commerce internationale, ont déclaré qu'ils s'emploieraient avec zèle à assurer le succès de cette conférence pour le progrès général de l'humanité. Selon M. Walter Runciman, la suppression complète des barrières douanières ne saurait être réalisée au cours de cette génération, mais la conférence peut faire beaucoup en agissant sur l'esprit des communautés et sur les gouvernements, pour que l'on active, par l'abaissement des barrières douanières, à retrouver une grande partie du commerce d'avant-guerre.

L'ASSEMBLÉE GENERALE des directeurs de l'Enseignement libre, à Paris

Paris, 4 mai. — L'assemblée générale des directeurs diocésains de l'enseignement libre a continué ses travaux, sous la présidence de Mgr Crosnier.

Un premier rapport sur le mouvement des associations amicales d'anciens élèves a été lu par M. le chanoine Vittoz, de Grenoble.

Puis M. de Ramel, député du Gard, a étudié les syndicats et associations professionnelles et leurs rapports possibles avec l'enseignement libre.

Enfin, M. Jean Guiraud, président des Associations catholiques des chefs de famille, a entretenu l'assemblée de l'activité des groupements catholiques par rapport à l'école.

Dans l'après-midi, une assemblée générale s'est tenue dans la salle de la Société de Géographie, sous la présidence de Mgr Chaptal, remplaçant le cardinal Dubois.

Le colonel Keller a exposé l'activité de la société d'éducation pendant l'année écoulée. La partie la plus notable de ce rapport a trait à l'adhésion enthousiaste donnée par l'assemblée générale de la société d'éducation à l'initiative de S. E. le cardinal-archevêque de Lyon en faveur de la rentrée des religieux et des religieuses en costume dans les écoles.

S. G. Mgr Chaptal a terminé la réunion par une allocution dans laquelle il a béni, au nom de S. E. le cardinal Dubois, les travaux de l'assemblée.

LES INONDATIONS EN AMERIQUE

UNE DIGUE CREVE

Vingt mille nouveaux sinistrés

La Nouvelle-Orléans, 4 mai. — Une masse d'eau a emporté la digue à Cabine, près de Millikens Bend, inondant les terrains agricoles du Nord-Est de la Louisiane. Les habitants de nombreux villages se sont enfuis à l'approche des eaux.

Près de l'endroit où la digue a été emportée, les eaux mesurent déjà huit pieds de profondeur. Cette région est située à une vingtaine de milles au nord de Vicksburg, et 20.000 sinistrés s'ajoutent aux 30.000 victimes des autres brèches de la Louisiane.

Les ouvriers qui renforçaient la digue au moyen de sacs de sable, n'ont eu que le temps de fuir devant l'irruption du flot.

Marché des changes à l'Etranger

du mercredi 4 mai 1927

Londres: Sur Paris, 124.01; Bruxelles, 34.94; Esc. hors banque, 3 11/16; Prêt à court terme, 3 ¼.

New-York: Sur Paris, 301 ⅞; Londres, 434.20; Chèques transfert, 485.93; Bruxelles, 13.90 ½.

Dernières Nouvelles Régionales

UNE SANGLANTE TRAGEDIE A LABUISSIÈRE

Un Marocain tranche la tête d'une septuagénaire et tente de se suicider

Depuis quelque temps, la veuve Eugénie Bon, née Mons, âgée de 40 ans, vivait avec un Marocain, Brahim Habder Haman Ahmed, 40 ans.

Le faux ménage alla s'installer à Paris où il tint une buvette. Jaloux et violent, le Marocain brutalisa son amie, qui le quitta bientôt pour revenir à Bruay. Quelques jours après, le Marocain venait l'y rejoindre, et les scènes de violence recommencèrent. Eugénie Bon alla retrouver sa mère, Mme Ve Mons, 70 ans, habitant Labuissière, rue d'Aire. Le Marocain y arriva la nuit, après avoir brisé une vitre, et s'installa comme chez lui en proférant des menaces de mort.

Mercredi, le Marocain s'était rendu à Houdain pour toucher chez un notaire sa part du montant de la vente du fonds de commerce de Paris. Mais comme le dépôt était fait au nom de Mme Ve Bon, il ne put rien toucher et rentra fort surexcité au logis de la mère de son amie. Le Marocain, qui n'avait pu savoir où son amie s'était réfugiée grimpa l'escalier et se vengea en tranchant la tête de Mme Ve Mons à coups de rasoir, puis il alla dans une autre chambre et tenta de se suicider.

Quand on découvrit le crime, Mme Ve Mons était morte, baignant dans une mare de sang, et le meurtrier, le cou largement entaillé, gisait sur une paillasse.

Les magistrats ont essayé d'interroger le meurtrier, qui ne put donner d'explications, et a été transporté à l'hôpital de Béthune dans la soirée.

LE CARDINAL BOURNE PASSE A CALAIS

Par le paquebot « Sole of Thanet » venant de Douvres, est arrivé mercredi après-midi à Calais, le cardinal Bourne, primat d'Angleterre. Le prélat a été reçu à sa descente du bateau par le commissaire spécial de la gare maritime, qui l'a accompagné jusqu'à son compartiment, dans le train de Bruxelles. Le cardinal Bourne se rend à Berlin.

APRÈS L'EXPLOSION DE BAILLEUL

M. le Préfet du Nord vient d'être avisé que M. le ministre de l'Intérieur, adoptant sa proposition, met à sa disposition une somme de 1.200 francs, destinée